

Décision

Générale

colonial

Décision n° 358 19 mars 1953

n° 358 19

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 mars 1953

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de neuf (9) mois à passer dans la Métropole est accordée à M. Accot (Maurice), comptable contractuel du Service de Santé. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Toulon (Var) seront délivrées à l'intéressé (groupe III) qui voyagera accompagné de son épouse.